

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

### SORRUS-ECUIRES. 12 SEPTEMBRE 2020.

**Clubs représentés :** *AL Auxi le Château, AL JEP Balinghem, Berck TT, Billy Montigny, Blériot, Bois Bernard, Coquelles TT, TT Coulogne, US Croisette, Cercle Pongiste Hermin, TTC Marconnelle, Marquion, Méricourt ASTT, Neuville St. Vaast, Preures Zoteux, Saint-Georges, Saint-Josse, Sorrus.*

**Clubs excusés :** *Oye-Plage, Audincthun.*

**Personnes excusées :** *Jacques Leplat, Frédéric Mercier, Sébastien Goubet, Daniel Gilliot, Fabien Deville, Jean-Claude Audegond, Natacha Mouton (Présidente CD UFOLEP), Monsieur le Maire de Sorrus.*

Jacques Bécourt, Président de la Commission Technique Départementale ouvre la séance en remerciant

- ***Monsieur le Président du club TT de Sorrus***, ainsi que ses adhérents.
- ***Messieurs les membres*** de la Commission Technique Départementale Tennis de Table. (*parité impossible à atteindre par manque de candidates*)
- ***Messieurs et mesdames*** les représentants des associations pongistes UFOLEP du Pas de Calais.

De leur présence au sein de cette Assemblée Générale.

L'ordre du jour débute comme chaque année par une pensée attristée pour nos amis disparus : ***Frédéric Dumilly (Balinghem), Claude Duhamel (Coquelles TT), Jean-Raymond Rogez (Auchy les Hesdin), Claude Lesot (Blangy), Yannick Delavier (TT Coulogne), André Germain (Tincques).***

Avant de débiter l'ordre du jour, Jacques Bécourt tenait à souligner le rôle déterminant de trois joueurs, (*Daniel Bleuzet, Charles Kadluzka et Ludovic Lejeune*) qui, suite à un malaise cardiaque de l'un des joueurs, est pris immédiatement en charge par des massages cardiaques appropriés, maintenant ainsi en vie ce joueur pris en charge ensuite par les secours. Une salve d'applaudissements ponctue cet acte essentiel. Bravo donc à ces trois joueurs-secouristes.

### **Bilan moral :**

- Jacques Bécourt tenait à remercier les membres de la Commission Technique qui ne ménagent pas leur temps pour satisfaire aux exigences de la gestion administrative et sportive du calendrier surtout lors de cette saison perturbée par les mesures de confinement et de déconfinement. Tous les responsables de secteur étant membres de la CTD, ils assument la connexion indispensable entre les clubs et le bureau départemental. Une pensée également pour le personnel du bureau départemental de Angres.
- Accent est mis ensuite sur les valeurs primordiales de l'UFOLEP prônant la convivialité et le respect de l'adversaire mais aussi sur l'aspect éducatif à ne jamais négliger au

sein des associations afin de générer cette notion essentielle de « fair-play » qui doit toujours régner lors de nos compétitions.

Jacques Bécourt regrette cet incident regrettable survenu vingt ans après un fait similaire, à savoir faire remonter à la Commission de Discipline Départementale, seule habilitée à statuer sur un incident avec coups. Cela nous doit inciter tous les responsables à un peu d'humilité car nous ne sommes pas infailibles, mais surtout à propager dans nos clubs cet esprit du respect de l'autre et de développer le sens de la compréhension.

- Les Nationaux n'ayant pu avoir lieu cette année, la saison prochaine la Corrèze accueillera les « A » et Méricourt les « B », si la saison se déroule normalement.
- Le site UFOLEP 62 ainsi que la page facebook dédiée à notre activité départementale, toujours sous l'égide de Fabien Deville, évolue également, tentant ainsi de répondre aux exigences actuelles de nos licenciés.
- Remerciements également aux associations et leurs municipalités qui ont accueilli nos manifestations départementales : Bonningues, Sorrus, Lens TT et Samer. Rappelons que la CTD s'efforce de satisfaire chaque secteur du département en fonction des demandes effectuées.

**Bilan soumis à approbation  
Et approuvé à l'unanimité.**

### **Bilan financier Saison 2019/2020 :**

- ***Avoir en début de saison :*** 7404.35€
- ***Avoir actuellement :*** 2156.71€
- ***Soit un bilan négatif de :*** 5247.64€ à ce jour.

***Soit dans le détail :***

#### **En dépenses :**

- ***Secrétariat :*** 49.07€
- ***Récompenses :*** 430.33€
- ***Frais de déplacement :*** 330.75 €
- ***Missions, réceptions :*** 55.30€
- ***Frais postaux, Téléphone :*** 65.24€
- ***Charges diverses :*** 0€
- ***Reversement CTR :*** 648.50€

#### **En recettes :**

- ***Aides Régionales et Nationales :*** 205€
- ***Subvention de fonctionnement :*** 0€
- ***Produits statutaires :*** 3230€ (engagements)
- ***Produits divers :*** 242€ (amendes et forfaits)

Jacques Bécourt justifie ensuite devant l'Assemblée le bilan négatif de l'année et dénonce le « pishing » d'un montant de 8000€ opéré en deux fois pour passer inaperçu aux yeux de la banque.

Le compte a ainsi été vidé. Les chèques d'engagements, n'ayant pas encore été virés, permettent ainsi à la CTD de ne pas présenter un solde négatif et de couvrir les dépenses de fonctionnement.

**Bilan soumis à approbation :  
approuvé à l'unanimité**

### **Les classements individuels :**

Les performances des joueurs ont été regroupées sur un site géré par Xavier Godin qui permet de visualiser l'ensemble des championnats, l'évolution des points des joueurs, ainsi que les brûlages. Cela représente une belle évolution dans la gestion de notre discipline et force est de saluer cette innovation bénéfique.

Fred Mercier remet en forme et ajoute les classements FFTT des joueurs à double affiliation avant la transmission du document final.

### **Les Tournois :**

C'est à Jean-Claude Audegond qu'il importe de demander l'homologation d'un Tournoi. Cette saison, quatre Tournois ont été homologués toujours gratuitement, avec le bénéfice d'une publicité sur le site UFOLEP TT 62.

### **Bilan sportif :**

- **Coupe André Legros** : responsable : Sébastien Joly.  
Participation de 29 équipes inscrites dont 9 pour le challenge de la performance.  
**Méricourt 1** l'emporte devant **Marles 1**.  
**Méricourt 5** remporte le challenge de performance.
- **Coupe A** : responsable : Jacques Bécourt.  
**En messieurs, Balinghem** est champion Départemental et Régional.  
**En féminines, Vitry en Artois** est Championne départementale,  
**En Jeunes, Balinghem** est Champion départemental, **Marquion** est Champion Régional.
- **Coupe B** : responsable : Sébastien Goubet.  
11 équipes inscrites en messieurs, 3 en jeunes et 3 en féminines.
  - En messieurs et jeunes : **Méricourt** Champion Départemental.
  - En féminines, **Vitry en Artois** Championne Départementale et Régionale.
- **Coupe des Increvables** : Responsable : Xavier Godin.
  - Associée aux coupes A, 9 équipes étaient inscrites cette année. La rencontre finale entre **Neuville St Vaast** et **les Gueules Noires** n'ayant pu se jouer, ce sera une victoire commune !
  - Xavier exprime le souhait de rassembler l'année prochaine au moins ç équipes afin de créer des poules de trois équipes rendant ainsi la compétition plus conviviale.
- **Individuels A** : responsable : Daniel Gilliot.
  - **Champions départementaux : (17)**

Stéphane Forestier, Valérie Hornez (*Béthune*), Sophie Pavot, Emilie Dely (*Noyelles Godault*), Cyprien et Tristan Richard, Benjamin Hucliez, (*Marquion*), Luci Ballenghien, Camille Diverchy (*Vitry en Artois*), Tom Catez, Noémie Landry (*Balinghem*), Athénaïs Coin (*Duisans*), Mael et Mathys Poprawka (*Helfaut*), Daniel Bleuzet (*Bois Bernard*), Stéphane Royer (*Auxi le Château*), Lucas Pérot (*Sorris*).

○ **Champions Régionaux :**

Stéphane Forestier, Valérie Hornez (*Béthune*), Nicolas Vandewalle, Mathieu Catez, Tom Catez, Noémie Landry (*Balinghem*), Sophie Pavot (*Noyelles Godault*), Pierre-Hubert Duval (*Liévin Marichelles*), Lou Royal (*Coquelles*), Raphaël Hibon (*Méricourt*), Lucie Ballenghien (*Vitry en Artois*), Athénaïs Coin (*Duisans*), Maël Poprawka (*Helfaut*).

● **Individuels B :** responsable : Philippe Roussel.

○ **Champions Départementaux :** 228 inscrits.

Gilles Hus (*Croisette*), Céline Buret, Régis Lejeune, Ludovic Deldrève (*Valhuon*), David Morel, Antoine Douchy, Gabriel Cottrez (*Méricourt*), Charlène Dubois, Anne Vervaeke Thibault Duseval, Jeanne Decaudin (*Ecourt St-Quentin*), Lucie Debéthune (*Maroeuil*), Lucie Ballenghien, Manon Mitternique (*Vitry en Artois*), Simon Driessen, Constant Capdeville (*Duisans*)

**Champions Régionaux :**

Gilles Hus (*Croisette*), Céline Buret, Régis Lejeune, Olivier Petit (*Valhuon*), David Morel, Antoine Douchy, Gabriel Cottrez de *Méricourt*, Lucie Debethune de *Maroeuil*, , Anne Vervaeke Thibault Duseval, Jeanne Decaudin d'*Ecourt St. Quentin*, Lucie Ballenghien, Manon Mitternique de *Vitry*. Simon Driessen, Constant Capdeville (*Duisans*), Evan Lecoq (*Liévin Brossolette*).

● **Championnats par équipes :** responsable : Sébastien Goubet.

Jacques Bécourt informe l'Assemblée qu'en raison des mesures prises pour lutter contre la contamination par le COVID 19, il ne sera pas attribué cette saison de titres départementaux. Cependant, le championnat ayant été stoppé après la moitié de la saison, la CTD a décidé de prendre en compte les classements à mi-saison pour déterminer les montées et les descentes. En cas de repêchage, les équipes appelées à descendre ont été prioritaires lors des repêchages.

**Etude des vœux :**

● **Vœu n° 1 émis par le club de MARLES MILLENIUM :**

« Port du masque jusqu'à l'aire de jeu : si non respect, quels sont les mesures et les recours ? »

La réponse se trouve dans le correctif apporté au règlement départemental, dans l'annexe 1.

**Récompenses honorifiques :** Responsable : Michel Fraczyk.

● **Récompenses Départementales UFOLEP :**

- **Médaille d'argent :** Charles KADLUCZA, Jean-Pascal KADLUCZA de *Marles les Mines* ; Alain JUSTINE de *Saint-Josse*.

- **Médaille de bronze** : Serge GUERLUS de *Achicourt*, Patrick PIERRU de *Crémarest*, Robert CHARLET de *Coquelles*, Mickaël RIGAUT de *Grenay*, Olivier VANDEWALLE de *Boulogne La Fontaine*.
- **Diplômes de reconnaissance** : Sophie BALLENGHIEN, Philippe BOUTTE, Benoît BOYAVAL, Dorian CHEVANCE, Bruno CHIREZ, Olivier CUVILLIER, Guillaume DELPLANQUE, Wilfried DRIESSEN, Boris DUQUENOY, Jean-Paul FIEMS, David FOUQUART, Bernard GODARD, Claude GRESSIER, Jean-Marie HACHIN, Valérie HORNEZ, Sébastien LEFRANCOIS, Marc MARTEL, Florian ROUTIER, Nicolas WARAMBOURG sur proposition des responsables de secteur.
- **Récompenses Jeunesse et Sports et Médailles UFOLEP Nationales** :
  - Elles ne sont pas encore connues à ce jour.
- **Trophée de la meilleure progression** :

Raphaël HIBON de Méricourt, (+286 points)

- **La reprise avec les consignes post-covid** :

#### **Conseils de la CTD Tennis de Table UFOLEP62 pour la reprise des compétitions en septembre 2020 :**

- Désigner un responsable COVID qui sera présent lors de chaque compétition : son rôle étant de s'assurer que les consignes sanitaires sont bien appliquées. Il aura pouvoir d'exclure de la salle tout récalcitrant.
- Définir le **nombre maximum de personnes présentes dans la salle** afin de respecter la distanciation recommandée.
- Tenir un **registre des présences quotidiennes** dans la salle. (voir annexe)
- Afin de respecter la distance minimum entre deux tables : 2 mètres, et l'espacement d'un mètre minimum pour ceux qui attendent, **définir la capacité des salles en cas de rencontres simultanées.**
- Chacun utilise son stylo personnel.
- Se désinfecter les mains au gel hydro-alcoolique (fourni par l'Association recevante) en arrivant dans la salle et en partant.
- **Nettoyer les surfaces de jeu, de tables d'arbitrage et dessus des séparations avant et après chaque rencontre,** à l'eau savonneuse avec des gants jetables, ou en désinfectant avec des lingettes.
- **Toutes les personnes qui ne jouent pas** ou n'arbitrent pas portent un masque.
- **Nettoyer les lignes de fond de table et les balles** avant chaque partie ainsi que les endroits ayant accueilli une serviette de joueur.
- **Les joueurs** ne sont pas autorisés à s'essuyer les mains sur la table ni à souffler sur la balle.
- **Il n'y a plus de poignée de mains** en fin de partie. Privilégier un autre geste sans contact direct.
- **Deux précisions** : **Une partie** désigne l'opposition de deux joueurs en simple ou en double,  
**Une rencontre** désigne un ensemble de parties opposant deux équipes.

- **Annexe :**

Sur le registre doivent apparaître :

- En première page, la capacité de la salle en termes de personnes, les coordonnées du ou des responsables COVID, les consignes à respecter.
- Ensuite, pour chaque jour, le nom du responsable désigné par le Président, les noms et prénoms des personnes présentes.
- Ce registre doit rester à disposition un mois après la fin des compétitions.
- La tenue de ce registre n'est que préventive afin de contacter chaque personne en présence d'un éventuel cas de positivité. Ces conseils sont à inclure dans le registre des présences.
- Prévoir des sacs poubelles pour recueillir les lingettes, à jeter après chaque rencontre.

oooooooooooooooooooo